

MAIRIE de



## INFORMATIONS MUNICIPALES

**Présents** : Alain TROUCHE, Jean CHAMAYOU, Martine ALBERT, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE, Christian CANIVENQ, Yves DELMAS, Séverine LO, Sébastien FOURNIER, Dorothée RHAULT

**Excusées** : Roselyne ALBERT TARROUX

**Secrétaire de séance** : Martine ALBERT

### Compte rendu de la séance du mercredi 15 novembre 2023

- Approbation des PV du 06/09/2023 et 11/10/2023

Eu égard aux absences au secrétariat de la Mairie, ces PV seront approuvés ultérieurement.

- Délibération pour le règlement des ordures ménagères :

A partir du 1 janvier 2024 une redevance spéciale par container à ordures devrait être appliquée par la Communauté de communes. Elle concernerait les containers utilisés par les associations, ceux de la cantine et les containers des cimetières. Cette redevance serait facturée à la commune en fonction des volumes collectés. Le coût semble assez conséquent. La mairie est en attente d'informations supplémentaires avant de décider de la marche à suivre.

- Point sur le financement des projets :

Un point complet est fait sur les divers investissements qui sont soit réalisés mais non encore clôturés financièrement, soit qui sont en cours, soit en projets :

- Pour le chemin du Jouvenal : les demandes de subvention FAVIL et amendes de police ont été accordées (13 000€). Leur versement va être réclamé aux différents organismes.
- Pour la toiture de l'église de St Etienne du Brès : La région et l'état ont accordé près de 15 000€. Pour le département le dossier déposé n'a pas encore reçu de réponse. Le versement de ces aides va être sollicité.
- L'agrandissement du local de rangement : Le permis de construire est à l'instruction. Les demandes de subvention auprès du FRI, FDT et du DETR seront envoyées prochainement
- L'agrandissement du cimetière de la Gardelle : Ce projet a fait l'objet d'un dépôt de dossier auprès de l'Etat. Il a été dans un premier temps repoussé car l'enveloppe des aides étant épuisée, ces subventions ne seront demandées qu'en 2024.
- Pompe à chaleur de la cantine : Les demandes de subventions de la région et du département sont en attente de réponse
- Agrandissement de la salle des associations : Le projet a été revu à la baisse, le dossier de demande de DETR (aide de l'état) déjà déposé devra être modifié, les aides à la région et au département vont être aussi demandées.

- Point sur le fonctionnement du secrétariat :

L'arrêt maladie de Mme ZAPATTA est prolongé d'un mois. Delphine HANCZYK assure les permanences au secrétariat les lundi, mardi, jeudi et vendredi uniquement en matinée .

Une rencontre avec le Centre de Gestion (organisme de conseil aux mairies) est prévue mercredi 22 novembre avec le maire et des élus afin de trouver les meilleures solutions pour gérer le problème des absences récurrentes qui pénalisent le fonctionnement du secrétariat.

- Point sur la gestion des clés des bâtiments communaux :

Les clés des divers bâtiments communaux sont empruntées par diverses personnes à l'occasion des différentes manifestations sans que l'on sache qui les détient. C'est un problème pour ceux qui en ont besoin après d'autant que le retour de la clé prend trop souvent un certain temps. Un système pour sécuriser la prise des clés est envisagé mais a un coût non négligeable. En outre il doit être fiable et d'une utilisation simple. **En attendant il est demandé à toute personne empruntant des clés, de bien vouloir s'inscrire sur la fiche prévue à cet effet et de bien noter le numéro des clés empruntées.**

- Questions diverses :

L'UFCV (association proposant divers ateliers pour retraités) a envoyé un courrier proposant ses services. Elle a été mise en contact avec l'association du 3 âge.

Une subvention de 200 euros est accordée aux restos du cœur.

La demande de cotisation à la Fondation du patrimoine est sans objet car cette adhésion est prise en charge par la 3CS pour les communes adhérentes

Un géomètre est mandaté pour l'alignement de voirie derrière la maison de M Pierre VIGROUX (côté chemin du château).

Dates à retenir :

23/12/2023 : Marché aux truffes

06/01/2024 Vœux de la municipalité